

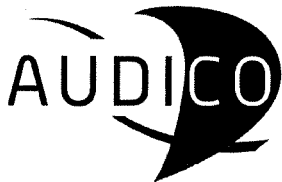
RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2025

SAS ACM
10 rue de la Grande Pièce
ZA de Moulinveau
17400 SAINT JEAN D'ANGELY



commissaire
aux comptes



AUDIT – COMMISSARIAT AUX COMPTES

CABINET
ADHÉRENT



LA ROCHELLE - LAGORD
05 46 67 27 22
lagord@steco.fr

POITIERS
05 49 58 05 05
poitiers@steco.fr

PARIS
01 43 27 10 01
paris@steco.fr

BORDEAUX - GRADIGNAN
05 56 89 84 84
gradignan@steco.fr

LA FLOTTE EN RÉ
05 46 09 50 02
laflotte@steco.fr

ROCHEFORT
05 46 87 08 54
rochefort@steco.fr

LES HERBIERS
02 51 91 04 97
lesherbiers@steco.fr

FONTENAY-LE-COMTE
02 51 69 04 44
fontenay@steco.fr

CHOLET
02 41 58 63 20
cholet@steco.fr

NIORT
05 46 67 27 22
niort@steco.fr

CHATELAILLON
05 46 56 07 95
chateilaillon@steco.fr

ACM

Société par actions simplifiée au capital de 343 011 €
10 Rue de la Grande Pièce
ZA de Moulinveau
17400 SAINT JEAN D'ANGELY

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

A l'associé unique de la société ACM,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ACM relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour trois exercices prévue à l'article L. 821-57 du code de commerce. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie " Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels " du présent rapport.

 commissaire
aux comptes

Société inscrite auprès de la Haute Autorité de l'Audit

Siège social
5 rue François Hennebique
17140 Lagord
Tél. 05 46 67 27 22
Fax. 05 46 67 77 16

Société à responsabilité limitée
au capital de 40 000 euros
RCS La Rochelle 339 424 079
APE 6920Z
N° intracommunautaire FR 05339424079



lagord@steco.fr

www.steco.fr
www.audecia.com

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les incidences de la première application du règlement ANC n°2022-06 exposées dans l'annexe des comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

- Règles et méthodes comptables

L'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives aux matières et marchandises et des produits et en cours dans la note « Méthode d'évaluation », « Stocks ».

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, au contrôle des documents adressés à l'organe appelé à statuer sur les comptes, conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour trois exercices prévue à l'article L. 821-57 du code de commerce.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.



Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la présidente.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour trois exercices prévue à l'article L. 821-57 du code de commerce permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour trois exercices prévue à l'article L. 821-57 du code de commerce, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

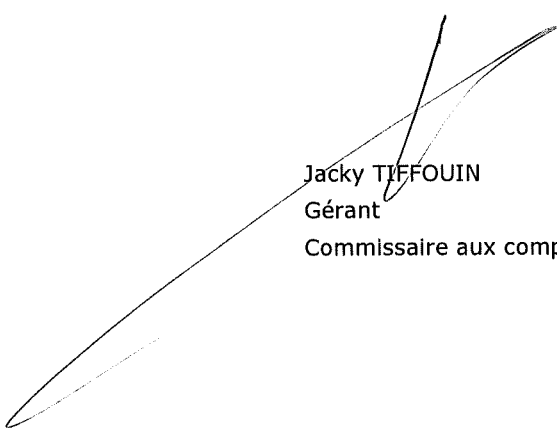
- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;



- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Lagord, le 12 juin 2026

Pour AUDICO



Jacky TIEFFOUIN
Gérant

Commissaire aux comptes

BILAN ACTIF

010 1701

ACTIF		01/01/2025 au 31/12/2025		Durée : 12 Mois	Ex.2024-12 Mois
		BRUT	AMORT. PROV.	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE	CAPITAL SOUSCRIT-NON APPELE (I) Frais d'établissement				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES Frais de développement				
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires				
	Fonds commercial (1)	300 324,56		300 324,56	300 324,56
	Autres immobilisations incorporelles				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES Terrains				
	Constructions	228 496,08	161 281,38	67 214,70	89 792,10
	Instal. techniques, mat. et out. ind.	185 081,19	173 642,80	11 438,39	14 544,39
	Autres immobilisations corporelles	95 318,28	69 708,97	25 609,31	20 751,32
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2) Participations	15,00		15,00	15,00
	Créances rattachées à des participat.				
ACTIF CIRCULANT	Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	10 200,00		10 200,00	10 200,00
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	500,00		500,00	500,00
	TOTAL II	819 935,11	404 633,15	415 301,96	436 127,37
	STOCKS ET EN-COURS Matières premières et autres approv.	20 400,00		20 400,00	20 400,00
	En-cours de production: biens et serv.				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	AVANCES & ACPTEES VERSES SUR COMMANDES				
	CREANCES (3) Créances clients et cptes rattachés	899 708,69		899 708,69	688 045,94
	Autres créances	693 970,29		693 970,29	836 388,45
	Charges constatées d'avance (4)	10 749,00		10 749,00	11 241,00
	Capital souscrit-appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT : Actions propres				
	Autres titres				
COMPTES REGUL	INSTRUM. FINANCIERS A TERME & JETONS DETENUS				
	DISPONIBILITES	948 761,51		948 761,51	918 342,71
	TOTAL III	2 573 589,49		2 573 589,49	2 474 418,10
	CHARGES A REPARTIR S/PLUS.EXERC. (IV)				
	PRIMES DE REMB. DES OBLIGATIONS (V)				
	ECARTS DE CONVERSION ACTIF (VI)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)		3 393 524,60	404 633,15	2 988 891,45	2 910 545,47
(1) Dont droit au bail					
(2) Dont à moins d'un an					
(3) Dont à plus d'un an					
(4) Dont à plus d'un an					

BILAN PASSIF AVANT REPARTITION

010 1701

PASSIF		01/01/2025 au 31/12/2025	01/01/2024 au 31/12/2024
		Durée : 12 Mois	Durée : 12 Mois
CAPITAUX PROPRES	CAPITAL (dont versé :)	343 011,00	343 011,00
	PRIMES D'EMISSION, DE FUSION, D'APPORT		
	ECART DE REEVALUATION		
	ECART D'EQUIVALENCE		
	RESERVES		
	Réserve légale	34 301,10	34 301,10
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	724 395,60	229 773,61
	REPORT A NOUVEAU		
CAPITAUX PROPRES	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	506 300,37	494 621,99
	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
	PROVISIONS REGLEMENTEES		
	TOTAL I	1 608 008,07	1 101 707,70
PROVISIONS	PROVISIONS POUR RISQUES		
	PROVISIONS POUR CHARGES		
PROVISIONS	TOTAL II		
DETTES (1)	EMPRUNTS OBLIGATAIRES CONVERTIBLES		
	AUTRES EMPRUNTS OBLIGATAIRES		
	EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT(2)	711 553,59	973 348,24
	EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS		
	INSTRUMENTS FINANCIERS A TERME (2)		
	AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS		
	DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	136 770,91	290 017,36
	DETTES FISCALES ET SOCIALES	312 720,55	376 694,17
	DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES		
	AUTRES DETTES		250,00
COMPTES REGUL	PRODUITS CONSTATES D'AVANCE (3)	219 838,33	168 528,00
	TOTAL III	1 380 883,38	1 808 837,77
	ECARTS DE CONVERSION PASSIF (IV)		
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)		2 988 891,45	2 910 545,47
(1) Dont à plus d'un an			
Dont à moins d'un an			
(2) Dont concours banc. courants & soldes créd. de banques		487,10	512,79
(3) Dont à plus d'un an			
Dont à moins d'un an			

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE EN LISTE

010 1701

RUBRIQUES	01/01/2025 au 31/12/2025	01/01/2024 au 31/12/2024
	Durée : 12 Mois	Durée : 12 Mois
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)		
Ventes de marchandises	230 454,67	362 652,09
Production vendue (biens et services)	2 759 223,67	2 327 609,50
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES		
Dont export et livraisons intracommunautaires : 42 000,00	2 989 678,34	2 690 261,59
Production stockée		-62 024,00
Production immobilisée		
Subventions		
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		616,00
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	5 200,00	
Autres produits	1 137,64	11,52
TOTAL I	2 996 015,98	2 628 865,11
CHARGES D'EXPLOITATION (2)		
Achats de marchandises (a)		
Variation de stock		
Achats de matières premières & autres approvisionnements (a)	584 902,31	618 257,92
Variation de stock		-5 500,00
Autres achats et charges externes (*)	948 252,08	781 239,40
Impôts, taxes et versements assimilés	11 783,80	9 389,73
Salaires et traitements	549 358,39	505 703,50
Cotisations sociales	197 169,69	175 556,16
Dotations aux amortissements et aux provisions :		
Sur immobilisations : dotations aux amortissements (b)	34 717,34	35 420,43
Sur immobilisations : dotations aux provisions		
Sur actif circulant : dotations aux provisions		
Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées		334,14
Autres charges	7,21	14,82
TOTAL II	2 326 190,82	2 120 416,10
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	669 825,16	508 449,01
QUOTES-PARTS DE RESULTAT SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN		
Bénéfice attribué ou perte transférée III		
Perte supportée ou bénéfice transféré IV		
* Y compris		
- redevances de crédit-bail mobilier		
- redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		

(a) Y compris droits de douane

(b) Y compris dotations aux amortissements des charges à répartir


FIMECO
 WALTER FRANCE


COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE EN LISTE SUITE

010 1701

RUBRIQUES	01/01/2025 au 31/12/2025	01/01/2024 au 31/12/2024
	Durée : 12 Mois	Durée : 12 Mois
PRODUITS FINANCIERS		
De participations (3)		1 145,49
D'autres valeurs mobilières & créances actif immobilisé (3)	9 122,24	
Autres intérêts et produits assimilés (3)	3 734,26	1 955,03
Reprises sur dépréciations et provisions		
Différences positives de change		
Produits des cessions d'immobilisations financières		
Produits nets sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie		
TOTAL V	12 856,50	3 100,52
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	13 281,29	16 927,54
Différences négatives de change		
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
Charges nettes sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie		
TOTAL VI	13 281,29	16 927,54
2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)	-424,79	-13 827,02
3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	669 400,37	494 621,99
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
TOTAL VII		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
TOTAL VIII		
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		
PARTICIPATION DES SALAIRES AUX FRUITS DE L'EXPANSION (IX)		
IMPOTS SUR LES BENEFICES (X)	163 100,00	
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)	3 008 872,48	2 631 965,63
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	2 502 572,11	2 137 343,64
BENEFICE OU PERTE	506 300,37	494 621,99
(3) Dont produits concernant les entreprises liées		
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées		



Annexes comptables

DESIGNATION : SAS ACM
ACTIVITE : INDUSTRIE
ADRESSE : ZA DE MOULINVEAU 6 RUE LA TOUCHE MARTEAU 17400 LA VERGNE

PAGE 1

ANNEXE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2025
dont le total est de 2 988 891.45 Euros
et au compte de résultat de l'exercice,
et dégagant un bénéfice de 506 300.37 Euros.
L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis le 21/04/2026.

PRINCIPES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect des dispositions du Plan Comptable Général aménagées par le Règlement ANC 2022-06 du 6 juillet 2018, conformément aux principes comptables de base :

- image fidèle
- comparabilité
- continuité de l'exploitation
- régularité
- sincérité
- importance relative
- prudence

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

METHODES D'EVALUATION

Aucune modification n'est intervenue dans les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat, y compris droits de douane et taxes non récupérables, ainsi que les coûts directement attribuables) après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement.

Les immobilisations acquises à titre gratuit, par voie d'échange ou d'apport en nature isolé, sont comptabilisées le cas échéant, à leur valeur vénale à la date de clôture de l'exercice.

Les amortissements sont calculés selon un plan d'amortissement spécifique, fonction de la durée d'utilisation prévue de l'immobilisation.

Cependant, par mesure de simplification, l'entreprise a opté pour l'amortissement des immobilisations non décomposables selon les durées d'usage habituellement pratiquées.

- logiciels	L	1 an
- agencements et aménagements des constructions	L	10 ans
- agencements et aménagements divers	L	10 ans
- matériel et outillage industriels	L	5 ans
- matériel de transport	L	3 ans
- matériel de bureau	L	3 ans
- mobilier de bureau	L	5 ans

Immobilisations financières



Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix auquel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Une provision pour dépréciation est pratiquée pour ramener cette valeur à leur valeur d'inventaire.

La valeur d'inventaire est appréciée en fonction de la situation nette des filiales concernées, de leur valeur de rendement et de la perspective des résultats futurs.

Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode 'premier entré / premier sorti'.

Le coût d'acquisition des stocks est constitué :

- du prix d'achat, y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement
- ainsi que des frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables.

Les en-cours de production sont évalués au coût réel.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Afin que le lecteur puisse porter un jugement avisé, les informations complémentaires suivantes sont données :

La société a opté au 1er janvier 2016 pour l'intégration fiscale avec la société mère CME Développement

Le fonds de commerce n'a pas fait l'objet de test de dépréciation.

Le chiffre d'affaires est comptabilisé lors de la livraison de la marchandise.

Un contrat IFC au crédit Mutuel est mis en place. Au 31/12/2022, celui-ci s'élève à 15 310,28 € au 31/12/2025.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE :

Postérieurement à la clôture de l'exercice, la société a fait l'objet d'un contrôle fiscal portant sur les exercices 2022 à 2024.

À l'issue de ce contrôle, l'administration fiscale a notamment remis en cause les modalités d'exigibilité de la TVA collectée, la déductibilité de la TVA et des charges afférentes aux prestations de management fees, ainsi que le bénéfice du crédit d'impôt innovation au titre de l'exercice 2022.

La société conteste l'intégralité des rectifications notifiées et a formulé ses observations dans le cadre de la procédure contradictoire. À la date d'arrêté des comptes, les échanges avec l'administration fiscale sont toujours en cours et l'issue de la procédure ne peut être déterminée avec un degré suffisant de fiabilité.

En conséquence, aucun ajustement n'a été apporté aux comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025 au titre de ce dossier.



ETAT DES IMMOBILISATIONS

CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	AUGMENTATIONS	
					Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice	Acquisitions, créations apports, et virements de poste à poste
INCORP.	Frais d'établissement et de développement			TOTAL I		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles			TOTAL II	300 325	
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions	Sur sol propre [Dont Composants]				
		Sur sol d'autrui [Dont Composants]				
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions [Dont Composant]		228 496		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels [Dont Composant]		185 081		
	Autres immobilisations corporelles	Instal.générales, agencements, aménagements divers				
		Matériel de transport			25 718	9 500
		Matériel de bureau et informatique, mobilier			56 054	4 392
		Emballages récupérables et divers				
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
	TOTAL III			495 349		13 892
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations			15		
	Autres titres immobilisés			10 200		
	Prêts et autres immobilisations financières			500		
	TOTAL IV			10 715		
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)				806 389		13 892

CADRE B		IMMOBILISATIONS		DIMINUTIONS		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale ou évaluation par mise en équivalence
				Par virements de poste à poste	Par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultat d'une mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II			300 325	
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions	Sur sol propre					
		Sur sol d'autrui					
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions				228 496	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels					185 081	
	Autres immobilisations corporelles	Instal. générales, agencements, aménagements divers					
		Matériel de transport		345		34 873	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier				60 445	
		Emballages récupérables et divers					
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL III			345		508 895	
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence						
	Autres participations					15	
	Autres titres immobilisés					10 200	
	Prêts et autres immobilisations financières					500	
	TOTAL IV					10 715	
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)				345		819 935	



ETAT DES AMORTISSEMENTS

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)					
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
Frais d'établissement et de développement TOTAL I							
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II							
Terrains							
Constructions	Sur sol propre						
	Sur sol d'autrui						
Installations générales, agencements et aménagements des constructions		138 704	22 577		161 281		
Installations techniques, matériel et outillage industriels		170 537	3 106		173 643		
Autres immobilisations corporelles	Instal. générales, agencements, aménagements divers						
	Matériel de transport	9 438	5 687	345	14 780		
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	51 582	3 347		54 929		
	Emballages récupérables et divers						
TOTAL III		370 261	34 717	345	404 633		
TOTAL GENERAL (I+II+III)		370 261	34 717	345	404 633		
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES					
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvements nets des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	
Frais établissements TOTAL I							
Autres immob. incorporelles TOTAL II							
Terrains							
Constructions	Sur sol propre						
	Sur sol d'autrui						
	Inst.gales,agenc et am.des const.						
Inst. techniques mat. et outillage							
Autres immobilisations corporelles	Inst.gales,agenc am. divers						
	Matériel de transport						
	Mat. bureau et inform. mobilier						
	Emballages récup. et divers						
TOTAL III							
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL IV							
Total général (I + II + III + IV)							
Total général non ventilé							
CADRE C							
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES		Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice		
Frais d'émission d'emprunt à étaler							
Primes de remboursement des obligations							



ETAT DES PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)				
	Provisions pour hausse des prix				
	Amortissements dérogatoires				
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
	Provisions fiscales pour implantations à l'étranger constituées avant le 1.1.1992				
	Provisions fiscales pour implantations à l'étranger constituées après le 1.1.1992				
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)				
	Autres provisions réglementées				
TOTAL I					
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges				
	Provisions pour garanties données aux clients				
	Provisions pour pertes sur marchés à terme				
	Provisions pour amendes et pénalités				
	Provisions pour pertes de change				
	Provisions pour pensions et obligations similaires				
	Provisions pour impôts				
	Provisions pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer				
TOTAL II					
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immo. financières				
	Sur stocks et en cours				
	Sur comptes clients				
	Autres provisions pour dépréciation				
TOTAL III					
TOTAL GENERAL (I+II+III)					
Dont dotations et reprises - d'exploitation - financières - exceptionnelles					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'art. 39-1-5 du CGI					



ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

CADRE A			ETAT DES CREANCES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3
DE L'ACTIF IMMOBILE	Créances rattachées à des participations						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières				10 700	10 700	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux						
	Autres créances clients				899 709	899 709	
	Créance représentative de titres prêtés		Provision pour dépréciation antérieurement constituée				
	Personnel et comptes rattachés				1 400	1 400	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux						
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices					
		Taxe sur la valeur ajoutée			21 976	21 976	
		Autres impôts, taxes et versements assimilés					
		Divers					
	Groupe associés				636 823	636 823	
	Débiteurs divers				33 771	33 771	
	Charges constatées d'avance				10 749	10 749	
TOTAUX				1 615 128	1 615 128		
REVENUS	(1)	Montant des		- Prêts accordés en cours d'exercice			
				- Remboursements obtenus en cours d'exercice			
	(2)			- Remboursements obtenus en cours d'exercice			
CADRE B		ETAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligatoires convertibles							
Autres emprunts obligatoires							
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		à 1 an maximum à l'origine		487	487		
		à plus d'1 an à l'origine		711 066	212 220	498 846	
Emprunts et dettes financières divers							
Fournisseurs et comptes rattachés				136 771	136 771		
Personnel et comptes rattachés				46 940	46 940		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				50 445	50 445		
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices						
	Taxe sur la valeur ajoutée			212 201	212 201		
	Obligations cautionnées						
	Autres impôts, taxes et assimilés			3 135	3 135		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés							
Groupe et associés							
Autres dettes							
Dette représentative de titres empruntés							
Produits constatés d'avance				219 838	219 838		
TOTAUX				1 380 883	882 037	498 846	
REVENUS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice			(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques		
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice		261 572			



CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

RUBRIQUES	CHARGES	PRODUITS
Charges / Produits d'exploitation	10 749,00	219 838,33
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
TOTAL	10 749,00	219 838,33

CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES

RUBRIQUES	MONTANT	TAUX D'AMORTISSEMENT %
Charges différées		
Frais d'acquisition des immobilisations		
Frais d'émission des emprunts		
Charges à étaler		
TOTAL		

DETAIL CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

LIBELLE	CHARGES	PRODUITS
CHARGES / PRODUITS D'EXPLOITATION		
486000 Charges constatees avance	10 749,00	
487000 Produits constatees avance		219 838,33
TOTAL	10 749,00	219 838,33

TOTAL CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	10 749,00	219 838,33
---	------------------	-------------------

PRODUITS A RECEVOIR

RUBRIQUES	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Prêts	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	
Intérêts à recevoir s/VMP et établissements financiers	
TOTAL	

CHARGES A PAYER

RUBRIQUES	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	28 083,83
Dettes fiscales et sociales	63 027,56
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL	91 111,39

DETAIL CHARGES A PAYER

LIBELLE	MONTANT
DETTE FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	
408100 Fourn fact a recevoir	28 083,83
TOTAL	28 083,83
DETTE FISCALES ET SOCIALES	
428200 Provisions conges payes	44 287,57
438200 Prov charg / conges payes	16 779,67
448100 Etat charges a payer - cvae	1 480,00
448120 Charges a payer - taxe apprent.	480,32
TOTAL	63 027,56
TOTAL DES CHARGES A PAYER	91 111,39

CREDIT - BAIL

RUBRIQUES	TERRAINS	CONSTRUCTIONS	INSTALLATIONS MATERIEL OUTILLAGE	AUTRES	TOTAL
VALEUR D'ORIGINE					
AMORTISSEMENTS : Cumuls exercices antérieurs Dotations de l'exercice					
TOTAL					
REDEVANCES PAYEES : Cumuls exercices antérieurs Exercice					
TOTAL					
REDEVANCES RESTANT A PAYER : A un an au plus A plus d'un an et cinq ans au plus A plus de cinq ans					
TOTAL					
VALEUR RESIDUELLE : A un an au plus A plus d'un an et cinq ans au plus A plus de cinq ans					
TOTAL					

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

RUBRIQUES	N O M B R E	VALEUR NOMINALE
1 - Actions ou parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	2 000,00	171,50
2 - Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice		
3 - Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice		
4 - Actions ou parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	2 000,00	171,50

ACM

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
AU CAPITAL DE 343 011 €

SIEGE SOCIAL : LA GRANDE PIECE
ZONE INDUSTRIELLE DE MOULINVEAU
17400 LA VERGNE

381 151 109 R.C.S. SAINTES

DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE
EN DATE DU 30 JUIN 2026

Décision d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2025

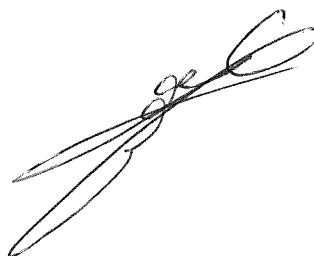
TROISIÈME DECISION

L'Associée Unique approuve la proposition de la Présidence et après avoir constaté que les comptes font apparaître un bénéfice de 506 300,37 €, décide de l'affecter en totalité à titre de dividendes.

L'Associée Unique décide de distribuer en complément une somme de 293 699,63 € prélevée sur les réserves disponibles de la Société, portant ainsi la distribution de dividendes à un montant global de 800 000,00 €.

Compte tenu de cette affectation, le compte « Autres réserves » est ramené à 430 695,97 € et les capitaux propres sont de 808 008,07 €.

Certifié conforme
La Présidence
CME DEVELOPPEMENT
Monsieur Marc CLUZEL



BILAN ACTIF

010 1701

A C T I F		01/01/2025 au 31/12/2025		Durée : 12 Mois	Ex.2024-12 Mois
		BRUT	AMORT. PROV.	NET	NET
A C T I F I M M O B I L I S E	CAPITAL SOUSCRIT-NON APPELE (I) Frais d'établissement				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES Frais de développement				
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires				
	Fonds commercial (1)	300 324,56		300 324,56	300 324,56
	Autres immobilisations incorporelles				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES Terrains				
	Constructions	228 496,08	161 281,38	67 214,70	89 792,10
	Instal. techniques, mat. et out. ind.	185 081,19	173 642,80	11 438,39	14 544,39
	Autres immobilisations corporelles	95 318,28	69 708,97	25 609,31	20 751,32
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2) Participations	15,00		15,00	15,00
	Créances rattachées à des participat.				
	Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	10 200,00		10 200,00	10 200,00
	Autres titres immobilisés				
	Prêts	500,00		500,00	500,00
	Autres immobilisations financières				
TOTAL II		819 935,11	404 633,15	415 301,96	436 127,37
A C T I F C I R C U L A N T	STOCKS ET EN-COURS Matières premières et autres approv.	20 400,00		20 400,00	20 400,00
	En-cours de production: biens et serv.				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	AVANCES & ACPTEs VERSES SUR COMMANDES				
	CREANCES (3) Créances clients et cptes rattachés	899 708,69		899 708,69	688 045,94
	Autres créances	693 970,29		693 970,29	836 388,45
	Charges constatées d'avance (4)	10 749,00		10 749,00	11 241,00
	Capital souscrit-appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT : Actions propres				
A C T I F R E G U L	Autres titres				
	INSTRUM. FINANCIERS A TERME & JETONS DETENUS				
	DISPONIBILITES	948 761,51		948 761,51	918 342,71
	TOTAL III	2 573 589,49		2 573 589,49	2 474 418,10
C O M P T E S	CHARGES A REPARTIR S/PLUS.EXERC. (IV)				
	PRIMES DE REMB. DES OBLIGATIONS (V)				
	ECARTS DE CONVERSION ACTIF (VI)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)		3 393 524,60	404 633,15	2 988 891,45	2 910 545,47
(1) Dont droit au bail					
(2) Dont à moins d'un an					
(3) Dont à plus d'un an					
(4) Dont à plus d'un an					

BILAN PASSIF AVANT REPARTITION

010 1701

PASSIF		01/01/2025 au 31/12/2025	01/01/2024 au 31/12/2024
		Durée : 12 Mois	Durée : 12 Mois
CAPITAUX PROPRES	CAPITAL (dont versé :)	343 011,00	343 011,00
	PRIMES D'EMISSION, DE FUSION, D'APPORT		
	ECART DE REEVALUATION		
	ECART D'EQUIVALENCE		
	RESERVES		
	Réserve légale	34 301,10	34 301,10
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	724 395,60	229 773,61
	REPORT A NOUVEAU		
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	506 300,37	494 621,99
	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
	PROVISIONS REGLEMENTEES		
	TOTAL I	1 608 008,07	1 101 707,70
PROVISIONS	PROVISIONS POUR RISQUES		
	PROVISIONS POUR CHARGES		
	TOTAL II		
DETTES (1)	EMPRUNTS OBLIGATAIRES CONVERTIBLES		
	AUTRES EMPRUNTS OBLIGATAIRES		
	EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT(2)	711 553,59	973 348,24
	EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS		
	INSTRUMENTS FINANCIERS A TERME (2)		
	AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS		
	DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	136 770,91	290 017,36
	DETTES FISCALES ET SOCIALES	312 720,55	376 694,17
	DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES		
	AUTRES DETTES		250,00
COMPTES REGUL	PRODUITS CONSTATES D'AVANCE (3)	219 838,33	168 528,00
	TOTAL III	1 380 883,38	1 808 837,77
	ECARTS DE CONVERSION PASSIF (IV)		
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)	2 988 891,45	2 910 545,47
(1) Dont à plus d'un an			
Dont à moins d'un an			
(2) Dont concours banc. courants & soldes créd. de banques		487,10	512,79
(3) Dont à plus d'un an			
Dont à moins d'un an			

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE EN LISTE

010 1701

RUBRIQUES	01/01/2025 au 31/12/2025	01/01/2024 au 31/12/2024
	Durée : 12 Mois	Durée : 12 Mois
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)		
Ventes de marchandises	230 454,67	362 652,09
Production vendue (biens et services)	2 759 223,67	2 327 609,50
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES		
Dont export et livraisons intracommunautaires : 42 000,00	2 989 678,34	2 690 261,59
Production stockée		-62 024,00
Production immobilisée		
Subventions		
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		616,00
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	5 200,00	
Autres produits	1 137,64	11,52
TOTAL I	2 996 015,98	2 628 865,11
CHARGES D'EXPLOITATION (2)		
Achats de marchandises (a)		
Variation de stock		
Achats de matières premières & autres approvisionnements (a)	584 902,31	618 257,92
Variation de stock		-5 500,00
Autres achats et charges externes (*)	948 252,08	781 239,40
Impôts, taxes et versements assimilés	11 783,80	9 389,73
Salaires et traitements	549 358,39	505 703,50
Cotisations sociales	197 169,69	175 556,16
Dotations aux amortissements et aux provisions :		
Sur immobilisations : dotations aux amortissements (b)	34 717,34	35 420,43
Sur immobilisations : dotations aux provisions		
Sur actif circulant : dotations aux provisions		
Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées		334,14
Autres charges	7,21	14,82
TOTAL II	2 326 190,82	2 120 416,10
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	669 825,16	508 449,01
QUOTES-PARTS DE RESULTAT SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN		
Bénéfice attribué ou perte transférée III		
Perte supportée ou bénéfice transféré IV		
* Y compris		
- redevances de crédit-bail mobilier		
- redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		

(a) Y compris droits de douane
(b) Y compris dotations aux amortissements des charges à répartir

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE EN LISTE SUITE

010 1701

RUBRIQUES	01/01/2025 au 31/12/2025 Durée : 12 Mois	01/01/2024 au 31/12/2024 Durée : 12 Mois
PRODUITS FINANCIERS De participations (3) D'autres valeurs mobilières & créances actif immobilisé (3) Autres intérêts et produits assimilés (3) Reprises sur dépréciations et provisions Différences positives de change Produits des cessions d'immobilisations financières Produits nets sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie	 9 122,24 3 734,26	 1 145,49 1 955,03
TOTAL V	12 856,50	3 100,52
CHARGES FINANCIERES Dotations aux amortissements et aux provisions Intérêts et charges assimilées (4) Différences négatives de change Valeurs comptables des immobilisations financières cédées Charges nettes sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie	 13 281,29	 16 927,54
TOTAL VI	13 281,29	16 927,54
2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)	-424,79	-13 827,02
3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	669 400,37	494 621,99
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
TOTAL VII		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
TOTAL VIII		
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		
PARTICIPATION DES SALAIRES AUX FRUITS DE L'EXPANSION (IX) IMPOTS SUR LES BENEFICES (X)	 163 100,00	
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)	3 008 872,48	2 631 965,63
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	2 502 572,11	2 137 343,64
BENEFICE OU PERTE	506 300,37	494 621,99
(3) Dont produits concernant les entreprises liées (4) Dont intérêts concernant les entreprises liées		

DESIGNATION : SAS ACM
ACTIVITE : INDUSTRIE
ADRESSE : ZA DE MOULINVEAU 6 RUE LA TOUCHE MARTEAU 17400 LA VERGNE

PAGE 1

ANNEXE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2025
dont le total est de 2 988 891.45 Euros
et au compte de résultat de l'exercice,
et dégageant un bénéfice de 506 300.37 Euros.
L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025

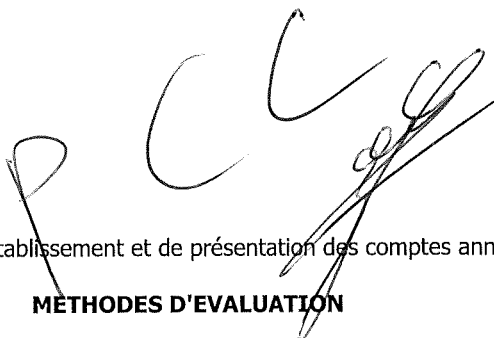
Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis le 21/04/2026.

PRINCIPES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect des dispositions du Plan Comptable Général aménagées par le Règlement ANC 2022-06 du 6 juillet 2018, conformément aux principes comptables de base :

- image fidèle
- comparabilité
- continuité de l'exploitation
- régularité
- sincérité
- importance relative
- prudence



et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

METHODES D'EVALUATION

Aucune modification n'est intervenue dans les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat, y compris droits de douane et taxes non récupérables, ainsi que les coûts directement attribuables) après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement.

Les immobilisations acquises à titre gratuit, par voie d'échange ou d'apport en nature isolé, sont comptabilisées le cas échéant, à leur valeur vénale à la date de clôture de l'exercice.

Les amortissements sont calculés selon un plan d'amortissement spécifique, fonction de la durée d'utilisation prévue de l'immobilisation.

Cependant, par mesure de simplification, l'entreprise a opté pour l'amortissement des immobilisations non décomposables selon les durées d'usage habituellement pratiquées.

- logiciels	L	1 an
- agencements et aménagements des constructions	L	10 ans
- agencements et aménagements divers	L	10 ans
- matériel et outillage industriels	L	5 ans
- matériel de transport	L	3 ans
- matériel de bureau	L	3 ans
- mobilier de bureau	L	5 ans

Immobilisations financières

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix auquel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Une provision pour dépréciation est pratiquée pour ramener cette valeur à leur valeur d'inventaire.

La valeur d'inventaire est appréciée en fonction de la situation nette des filiales concernées, de leur valeur de rendement et de la perspective des résultats futurs.

Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode 'premier entré / premier sorti'.

Le coût d'acquisition des stocks est constitué :

- du prix d'achat, y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement
- ainsi que des frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables.

Les en-cours de production sont évalués au coût réel.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

MODIFICATIONS AFFECTANT LES METHODES D'EVALUATION ET DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Aucune modification n'est intervenue dans les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels.

En vertu des règlements CRC 2002-10 et CRC 2004-6 modifiant les modalités de comptabilisation, d'amortissement et de dépréciation des actifs à compter du 1er janvier 2005, l'entreprise a choisi d'appliquer la nouvelle réglementation de manière rétrospective.

L'impact des ajustements issus de la mise en oeuvre de la nouvelle réglementation s'élève à Euros, comptabilisé au 01/01/2024 dans les capitaux propres de l'entreprise.

En vertu des règlements CRC 2002-10 et CRC 2004-6 modifiant les modalités de comptabilisation, d'amortissement et de dépréciation des actifs à compter du 1er janvier 2005, l'entreprise a choisi d'appliquer la nouvelle réglementation de manière prospective.

La mise en oeuvre de la nouvelle réglementation impacte de Euros le résultat de l'exercice clos le 31/12/2024.

Aucune modification n'est intervenue dans les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels.

En vertu des règlements CRC 2002-10 et CRC 2004-6 modifiant les modalités de comptabilisation, d'amortissement et de dépréciation des actifs à compter du 1er janvier 2005, l'entreprise a choisi d'appliquer la nouvelle réglementation de manière rétrospective.

L'impact des ajustements issus de la mise en oeuvre de la nouvelle réglementation s'élève à Euros, comptabilisé au 01/01/2024 dans les capitaux propres de l'entreprise.

En vertu des règlements CRC 2002-10 et CRC 2004-6 modifiant les modalités de comptabilisation, d'amortissement et de dépréciation des actifs à compter du 1er janvier 2005, l'entreprise a choisi d'appliquer la nouvelle réglementation de manière prospective.

La mise en oeuvre de la nouvelle réglementation impacte de Euros le résultat de l'exercice clos le 31/12/2024.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Afin que le lecteur puisse porter un jugement avisé, les informations complémentaires suivantes sont données :

La société a opté au 1er janvier 2016 pour l'intégration fiscale avec la société mère CME Développement

Le fonds de commerce n'a pas fait l'objet de test de dépréciation.

Le chiffre d'affaires est comptabilisé lors de la livraison de la marchandise.

Un contrat IFC au crédit Mutuel est mis en place. Au 31/12/2022, celui-ci s'élève à 13 973.53 €.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE :

ETAT DES IMMOBILISATIONS

CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	AUGMENTATIONS		
					Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice	Acquisitions, créations apports, et virements de poste à poste	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	300 325			
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants				
		Sur sol d'autrui	Dont Composants				
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions		Dont Composants	228 496		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	185 081		
	Autres immobilisations corporelles	Instal.générales, agencements, aménagements divers					
		Matériel de transport		25 718		9 500	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier		56 054		4 392	
		Emballages récupérables et divers					
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL III			495 349		13 892	
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence						
	Autres participations			15			
	Autres titres immobilisés			10 200			
	Prêts et autres immobilisations financières			500			
	TOTAL IV			10 715			
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)				806 389		13 892	
CADRE B		IMMOBILISATIONS		DIMINUTIONS			
				Par virements de poste à poste	Par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultat d'une mise en équivalence	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	
						Réévaluation légale ou évaluation par mise en équivalence	
						Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II		300 325		
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions	Sur sol propre					
		Sur sol d'autrui					
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions			228 496		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				185 081		
	Autres immobilisations corporelles	Instal. générales, agencements, aménagements divers					
		Matériel de transport		345	34 873		
		Matériel de bureau et informatique, mobilier			60 445		
		Emballages récupérables et divers					
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL III			345	508 895		
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence						
	Autres participations				15		
	Autres titres immobilisés				10 200		
	Prêts et autres immobilisations financières				500		
	TOTAL IV				10 715		
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)				345	819 935		

ETAT DES AMORTISSEMENTS

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)						
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais d'établissement et de développement TOTAL I								
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II								
Terrains								
Constructions	Sur sol propre							
	Sur sol d'autrui							
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions	138 704	22 577		161 281			
Installations techniques, matériel et outillage industriels		170 537	3 106		173 643			
Autres immobilisations corporelles	Instal. générales, agencements, aménagements divers							
	Matériel de transport	9 438	5 687	345	14 780			
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	51 582	3 347		54 929			
	Emballages récupérables et divers							
TOTAL III		370 261	34 717	345	404 633			
TOTAL GENERAL (I+II+III)		370 261	34 717	345	404 633			
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES						
Immobilisations amortissables		DOTATIONS			REPRISES			Mouvements nets des amortissements à la fin de l'exercice
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	
Frais établissements TOTAL I								
Autres immob. incorporelles TOTAL II								
Terrains								
Constructions	Sur sol propre							
	Sur sol d'autrui							
	Inst.gales,agenc et am.des const.							
Inst. techniques mat. et outillage								
Autres immobilisations corporelles	Inst.gales,agenc am. divers							
	Matériel de transport							
	Mat. bureau et inform. mobilier							
	Emballages récup. et divers							
TOTAL III								
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL IV								
Total général (I + II + III + IV)								
Total général non ventilé								
CADRE C								
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES		Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice			
Frais d'émission d'emprunt à étaler								
Primes de remboursement des obligations								

ETAT DES PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)				
	Provisions pour hausse des prix				
	Amortissements dérogatoires				
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
	Provisions fiscales pour implantations à l'étranger constituées avant le 1.1.1992				
	Provisions fiscales pour implantations à l'étranger constituées après le 1.1.1992				
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)				
	Autres provisions réglementées				
	TOTAL I				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges				
	Provisions pour garanties données aux clients				
	Provisions pour pertes sur marchés à terme				
	Provisions pour amendes et pénalités				
	Provisions pour pertes de change				
	Provisions pour pensions et obligations similaires				
	Provisions pour impôts				
	Provisions pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Provisions pour dépréciation	Autres provisions pour risques et charges				
	TOTAL II				
	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immo. financières				
	Sur stocks et en cours				
	Sur comptes clients				
	Autres provisions pour dépréciation				
TOTAL III					
TOTAL GENERAL (I+II+III)					
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles					

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'art. 39-1-5 du CGI

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

CADRE A		ETAT DES CREANCES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISABLE	Créances rattachées à des participations						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières			10 700	10 700		
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux						
	Autres créances clients			899 709	899 709		
	Créance représentative de titres prêtés [Provision pour dépréciation antérieurement constituée]						
	Personnel et comptes rattachés			1 400	1 400		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux						
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices					
		Taxe sur la valeur ajoutée		21 976	21 976		
		Autres impôts, taxes et versements assimilés					
		Divers					
	Groupe associés			636 823	636 823		
	Débiteurs divers			33 771	33 771		
	Charges constatées d'avance			10 749	10 749		
TOTAL			1 615 128	1 615 128			
RENVOIS	(1)	Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice				
			- Remboursements obtenus en cours d'exercice				
	(2)	- Remboursements obtenus en cours d'exercice					
CADRE B		ETAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligatoires convertibles							
Autres emprunts obligatoires							
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		à 1 an maximum à l'origine		487	487		
		à plus d'1 an à l'origine		711 066	212 220	498 846	
Emprunts et dettes financières divers							
Fournisseurs et comptes rattachés				136 771	136 771		
Personnel et comptes rattachés				46 940	46 940		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				50 445	50 445		
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices						
	Taxe sur la valeur ajoutée		212 201	212 201			
	Obligations cautionnées						
	Autres impôts, taxes et assimilés		3 135	3 135			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés							
Groupe et associés							
Autres dettes							
Dette représentative de titres empruntés							
Produits constatés d'avance				219 838	219 838		
TOTAL				1 380 883	882 037	498 846	
RENVOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice			(2)	Montant des divers emprunts et dettes contactés auprès des associés personnes physiques	
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice		261 572			

DETAIL CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

LIBELLE	CHARGES	PRODUITS
CHARGES / PRODUITS D'EXPLOITATION		
486000 Charges constatees avance	10 749,00	
487000 Produits constates avance		219 838,33
TOTAL	10 749,00	219 838,33

TOTAL CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	10 749,00	219 838,33
--	-----------	------------

DETAIL CHARGES A PAYER

LIBELLE	MONTANT
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	
408100 Fourn fact a recevoir	28 083,83
TOTAL	28 083,83
DETTES FISCALES ET SOCIALES	
428200 Provisions congés payés	44 287,57
438200 Prov charg / congés payés	16 779,67
448100 Etat charges à payer - cva	1 480,00
448120 Charges à payer - taxe apprent.	480,32
TOTAL	63 027,56
TOTAL DES CHARGES A PAYER	91 111,39

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

RUBRIQUES	N O M B R E	VALEUR NOMINALE
1 - Actions ou parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	2 000,00	171,50
2 - Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice		
3 - Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice		
4 - Actions ou parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	2 000,00	171,50